

12.1 Monnaie - Crédit

En 2009, le besoin de financement des **administrations publiques** se creuse fortement, alors que celui des **sociétés non financières** se réduit et que les ménages renforcent leur épargne financière. Les intermédiaires financiers se désendettent vis-à-vis de leurs homologues étrangers et de la Banque centrale tandis que la contribution des non-résidents au financement de l'économie nationale prend désormais principalement la forme d'achats de titres publics. Le recul de l'activité économique, le redressement de la courbe des taux et le rebond des marchés boursiers affectent de manière significative les comportements de placement et de financement des **agents non financiers**.

Les sociétés non financières recourent moins au crédit bancaire et sollicitent davantage les marchés de capitaux. Leur besoin de financement est en baisse et leur épargne diminue également. Ce fléchissement de leurs ressources est toutefois tempéré par la forte baisse des versements d'impôt sur les sociétés, liée notamment aux mesures d'allègement prises dans le cadre du plan de relance. Le rapport de la dette des sociétés non financières à leur valeur ajoutée atteint un niveau inégalé depuis au moins trois décennies. Ce taux de près de 126 % fin 2009 est toutefois encore modéré par rapport à celui observé dans certains autres grands pays de la zone euro.

Les ménages réduisent leurs placements en produits fiscalisés dont la rémunération est proche des taux du marché monétaire. Ils ren-

forcent leur épargne de précaution en privilégiant l'assurance-vie ainsi que les placements les plus liquides et moins risqués. Les ménages réduisent leurs avoirs placés en **dépôts à terme** alors que la formation de **dépôts à vue** se renforce. Leur taux d'endettement continue néanmoins d'augmenter en 2009, mais à un rythme nettement plus modéré qu'au cours des deux années précédentes. Fin 2009, le rapport de la dette des ménages à leur revenu disponible brut s'établit à un niveau inédit de 75,3 %, après 74,1 % fin 2008.

Quant aux administrations publiques, leur besoin de financement se creuse et alourdit leur dette. Cette dégradation est principalement imputable à l'État, dont le besoin de financement a plus que doublé et, dans une moindre mesure aux organismes de Sécurité sociale. Les administrations publiques couvrent leur besoin de financement en intensifiant leurs émissions nettes de titres de créances. Elles privilégient les émissions de titres de créances négociables, notamment sous forme de bons du Trésor. En revanche, les émissions nettes d'obligations restent proches de leur niveau de 2008.

L'**agrégat monétaire M3** de la zone euro a fortement ralenti en 2009, jusqu'à marquer une contraction d'une fin d'année à l'autre, phénomène inédit depuis la création de la monnaie unique. Il en a été de même pour la contribution française à M3, dont le repli a été plus précoce et plus accentué que celui de l'agrégat de la zone euro. ■

Définitions

Agents non financiers résidents : ensemble regroupant les ménages, les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), les sociétés non financières et les administrations publiques.

Agrégats monétaires (M1, M2, M3) : recensent les moyens de paiements, détenus par les agents non financiers de la zone euro, qui sont directement utilisables dans les transactions et ceux de leurs placements financiers auprès des institutions financières. L'agrégat M1 est représentatif des moyens de paiements (dépôts à vue). M2 comprend, en plus de M1, les dépôts à court terme (comptes sur livrets). M3 inclut, outre M2, les instruments monétaires négociables (OPCVM monétaires et certificats de dépôts en France).

Dépôt à terme : dépôt de fonds sur une durée et avec un taux d'intérêt déterminés à l'avance.

Dépôt à vue : dépôt de fonds dont la disponibilité est immédiate. Il peut être rémunéré. Un compte courant est un dépôt à vue.

Administrations publiques, sociétés non financières : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- *Bulletin de la Banque de France*, n° 181, septembre 2010.
- « Zone euro – principaux indicateurs économiques et financiers », Banque de France, septembre 2010.
- « L'économie française », *Insee Références*, édition 2010.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Endettement des agents non financiers en 2009

en milliards d'euros

	Encours brut	09/08 en %
Endettement des agents non financiers	3 794,7	6,6
Ménages et assimilés ¹	1 006,6	3,8
Sociétés non financières	1 225,5	3,2
Administrations publiques	1 562,6	11,4
Crédits obtenus auprès des IF résidentes²	1 991,1	2,5
Ménages et assimilés ¹	1 006,6	3,8
Sociétés non financières	796,2	-0,9
Administrations publiques	188,3	11,1
Crédits obtenus auprès des IF non résidentes	75,5	-6,9
Dépôts au passif du Trésor³	20,3	-13,0
Financements de marché	1 707,8	12,8
Sociétés non financières	360,8	15,8
Titres de créances négociables	246,5	20,9
Obligations	114,3	8,0
Administrations publiques	1 347,1	12,0
Titres de créances négociables	486,3	25,4
Obligations	860,8	5,6

1. Ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages.

2. IF (Institutions financières) : institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers (CNA, CNT, comité interprofessionnel du logement, OPCVM non monétaires, fonds communs de créances).

3. Dépôts auprès du Trésor pour toutes les contreparties autres que les administrations publiques.

Source : Banque de France.

Principaux indicateurs monétaires et financiers en France et dans la zone euro

taux de croissance de déc. à déc. en %

	2006	2007	2008 (r)	2009
M1				
Zone euro ¹	7,6	4,0	3,4	12,4
France (contribution)	7,4	6,0	0,1	6,6
M2				
Zone euro ¹	9,4	10,2	8,3	1,6
France (contribution)	8,4	13,9	8,1	0,0
M3				
Zone euro ¹	9,9	11,6	7,6	-0,3
France (contribution)	10,7	15,7	5,3	-4,1
Crédits au secteur privé				
Zone euro ¹	10,8	11,2	5,7	-0,2
France ²	12,7	14,9	7,0	-0,6

1. Données corrigées des effets saisonniers et calendaires.

2. Crédits consentis par les institutions financières monétaires (IFM) résidant en France aux résidents de la zone euro hors IFM et hors administration centrale.

Source : Banque de France.

Dépôts et dépôts à terme

encours fin de période en milliards d'euros

	2007	2008	2009
Dépôts à vue	500,4	481,4	513,7
dont : ménages	246,8	243,7	263,0
sociétés non financières	159,7	154,5	167,0
Comptes sur livret	437,6	486,0	501,1
dont : livret A et bleus	140,8	164,4	183,4
livrets soumis à l'impôt	128,0	145,4	146,5
Dépôts à terme de 2 ans ou moins	127,8	185,3	131,3
Dépôts à terme de plus de 2 ans	277,2	260,9	362,4
dont ménages	245,2	223,2	241,4
dont PEL	190,4	168,7	173,8

Source : Banque de France.

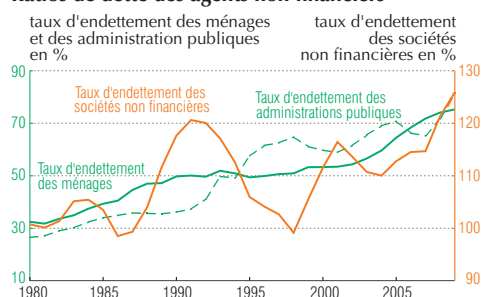
Crédits des établissements de crédit implantés en France à des résidents français

encours fin de période en milliards d'euros

	2007	2008	2009
Crédits des institutions financières monétaires			
Secteur privé	1 732,4	1 839,8	1 827,5
Administrations publiques	168,5	173,8	196,1
Total	1 900,9	2 013,5	2 023,6
Évolution en %	13,5	5,9	0,5
Crédits aux sociétés non financières			
Investissement	279,5	312,6	323,9
Trésorerie	199,1	216,2	184,5
Autres objets	234,7	252,9	260,9
Total	713,3	781,6	769,3
Évolution en %	13,7	9,5	-1,2
Crédits aux ménages			
Habitat	652,9	710,0	737,6
Trésorerie	141,2	145,5	152,9
Autres objets	83,0	84,7	84,2
Total	877,1	940,1	974,7
Évolution en %	11,0	7,3	4,0

Source : Banque de France.

Ratios de dette des agents non financiers



Note : le taux d'endettement des ménages est calculé en % du revenu disponible brut, celui des administrations publiques en % du PIB et celui des sociétés non financières en % de la valeur ajoutée.

Champ : données au 31 décembre.

Source : Banque de France.

Taux d'intérêt à court et à long terme par pays

taux moyen annuel en %

	1999	2008	2009
France			
Court terme	2,93	4,61	1,19
Long terme	4,62	4,24	3,65
Zone euro			
Court terme	2,93	4,61	1,19
Long terme	4,66	4,36	4,03
Royaume-Uni			
Court terme	5,46	5,48	1,14
Long terme	5,06	4,50	3,60
États-Unis			
Court terme	5,37	3,21	0,95
Long terme	5,73	3,69	3,27
Japon			
Court terme	0,24	1,09	0,56
Long terme	1,75	1,49	1,35

Note : les taux interbancaires à trois mois (taux à court terme) sont identiques pour les pays de la zone euro. Les taux à long terme sont les taux se référant au rendement des obligations d'État.

Sources : Banque centrale européenne ; Banque de France.